

PROJET PRIORITAIRE HAÏTIEN

www.hpp4haiti.com

NOTE DE PRESSE



16 avril, 2007

Contactez: Jacob François (312) 735-6071

LES TROUPES DE L'ONU DOIVENT ÊTRE REMPLACÉES PAR DES POLICIERS
PARLANT CREOLE ET FRANÇAIS

LA COALITION EXHORTE LA MINUSTAH D'ARRÊTER LE CARNAGE
DES HAÏTIENS INNOCENTS

EXHORTE LE GOUVERNEMENT HAÏTIEN A PRENDRE LA COMMANDE DU PAYS

Sunrise, Floride. Depuis le 29 février 2004, après le kidnapping de Jean-Bertrand Aristide, les haïtiens appauvris ont été sous la menace constante de la mort des mains de la MINUSTAH. Aucours des trois dernières années, les États-unis, la France, le Canada, les Nations Unies et le Brésil ont échoué dans leurs tentatives d'améliorer la vie des citoyens moyens en Haïti. Leur mauvaise gestion et leur politique défectueuse infligent plus de mal à la population haïtienne et aggravent une situation déjà mauvaise. Les haïtiens dans les voisinages sous privilégiés de Cité Soleil vivent dans une crainte perpétuelle, parce qu'ils sont pourchassés par la MINUSTAH à cause de leurs affiliations politiques.

Projet Prioritaire Haïtien (PPH), une coalition qui vise à représenter et à créer un agenda mieux adapté au problème haïtien est outragé des actions de la MINUSTAH- Les haïtiens des quartiers à faible revenu ne peuvent pas dormir la nuit - ils sont fréquemment réveillés sous la menace de pistolet tandis que la MINUSTAH effectue des fouilles d'armes illégales non existantes sans mandat de perquisition. Des centaines de civils innocents ont perdu la vie pendant ces opérations mortelles.

"L'ONU a 6.709 troupes opérant en Haïti avec une formation linguistique très limitée, et la barrière linguistique ne peut être que préjudiciable aux haïtiens. Il est temps pour le Conseil de Sécurité de l'ONU de remplacer les troupes de l'ONU par 6.709 officiers de police capables de communiquer en créole et français, " a indiqué le co-fondateur de Projet Prioritaire Haïtien Jacob François. Nous exigeons qu'une indemnisation soit allouée aux victimes des opérations de la MINUSTHA. Nous exhortons le gouvernement haïtien et les Nations Unies à établir des fonds à long terme afin de fournir des soins médicaux et psychologiques aux victimes de la MINUSTAH et à leurs familles. En outre, nous demandons que les troupes de l'ONU soient tenues responsables de leurs crimes et les malfaiteurs doivent être punis conformément aux lois haïtiennes.

Haïti a maintenant un gouvernement démocratiquement élu pour gérer ses affaires, par conséquent, il n'a plus besoin d'une force redoutable de « maintien de la paix ». L'article 143 de la constitution haïtienne dote le président de la république d'un tel mandat et il lui revient de diriger l'armée en Haïti. Nous demandons donc que le gouvernement agisse promptement et prenne la tête des troupes opérant en Haïti.

Haïti doit focaliser ses maigres ressources à mettre sur pied des établissements démocratiques, des infrastructures fondamentales, et des services sociaux dont la population a désespérément besoin. La présence de la MINUSTAH en Haïti prive le gouvernement haïtien des fonds nécessaires pour satisfaire ces demandes. " Si la MINUSTAH reste en Haïti, ce doit être une mission civile pour aider le gouvernement haïtien dans la construction des routes, la prévention des catastrophes, l'augmentation de la production d'énergie, les communications, la technologie gouvernementale et dans le domaine de la prévention et de la santé," a indiqué la co-fondatrice de Projet Prioritaire Haïtien Eugenia Charles. Si ces infimes changements ne s'opèrent pas, la MINUSTHA devra quitter Haïti en octobre 2007. Le budget annuel de \$500 millions alloué à la MINUSTHA devra être réapproprié à des projets fondamentaux pour Haïti. Une fois pour toutes, Haïti peut avoir les fonds nécessaires à sprinter vers le 21ème siècle.

